



**BASSE-
NORMANDIE**

Caen, le 16 novembre 2020

A Madame la Rectrice de l'Académie de
Normandie

Objet : Confinement, interventions en classe, animations pédagogiques

Madame,

Les différentes consignes reçues récemment, afin de limiter le brassage entre adultes ou bien entre adultes et élèves nous plongent dans la perplexité.

En effet, depuis la reprise du 2 novembre, les interventions des enseignants Rased, des psychologues scolaires (sauf cas prioritaires) ne sont plus permises en dehors de leurs écoles de rattachement. Les Equipes de Suivi de la Scolarisation en présentiel sont annulées (la tenue d'ESS en distanciel avec des publics fragiles s'avère très compliquée...). Même chose pour les SESSAD. Les conseils d'écoles ainsi que toutes les réunions partenariales sont reportés.

Ces mesures, aussi invalidantes soient-elles, semblent néanmoins en cohérence avec la lutte contre la propagation du Coronavirus.

Mais nous avons appris le 6 novembre que les animations pédagogiques relevant du plan français maths (et seulement celles-ci), dans le Calvados, devaient se tenir en présentiel.

Au regard de la situation sanitaire et des autres préconisations pour y faire face, cette mesure nous semble incohérente. Dans quelle mesure est-il indispensable que ces formations se fassent en présentiel alors que nos collègues sont depuis 6 mois habitués à participer régulièrement à des réunions en distanciel, et que c'est cette forme de travail qui est préconisée par M le Premier Ministre ?

Par ailleurs, dans de nombreux cas, des collègues se voient dans l'obligation de trouver des moyens de garde pour leurs enfants pour des mercredis entiers (notamment le mercredi 18 novembre), alors que nous sommes toujours en confinement. Est-il raisonnable de faire appel aux grands-parents ?

Nous estimons que le maintien de ces animations en présentiel n'est pas en cohérence avec les autres mesures prises pour faire face à la crise sanitaire. Cette décision suscite à juste titre l'incompréhension de nos collègues, et détériore la confiance qu'ils devraient avoir en leur hiérarchie.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir réexaminer au plus vite cette question.

Vous remerciant de bien vouloir prendre ce courrier en considération, nous vous prions de recevoir, Madame la Rectrice, nos salutations distinguées.

Olivier Buon, secrétaire général du Sgen-Cfdt Basse-Normandie
Sylvain Langlois pour le Sgen-Cfdt 1er degré dans le Calvados